

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mars 2024

GARANTIR UN REVENU DIGNE AUX AGRICULTEURS ET ACCOMPAGNER LA
TRANSITION AGRICOLE - (N° 2403)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 36

présenté par
Mme Pochon

ARTICLE 1ER BIS

Substituer aux mots :

« leurs revenus »,

les mots :

« les revenus de ces derniers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.